



HALTES SOINS ADDICTIONS

**MÉDECINS DU MONDE
ATTAQUE L'ÉTAT POUR
INACTION**

EDITO

Quand tu es en manque et que tu as trouvé ton produit, la première chose que tu as envie de faire est d'aller le consommer. On ne "shoote" pas parce que c'est un plaisir. On "shoote" parce que c'est un besoin à un moment. Le manque, ce n'est pas vivable. Avant 2016, c'était le bordel. On était au moins 50 par terre, les gens "shootaient" dans les parkings. Qu'on s'imagine des dizaines de personnes assises par terre derrière un petit muret d'un mètre. Même les policiers ne venaient plus. La salle nous permet d'être en sécurité, d'avoir accès à du matériel propre et stérile et d'avoir un soutien des personnes qui connaissent notre milieu. On a besoin d'avoir un endroit où on peut aller tous les jours, où on peut parler avec des gens. Et il n'y a pas que le "shoot" ici, il y a des cures qui sont entreprises. Il y a aussi de la convivialité. Les gens se reposent et ils ne dorment pas dehors, à l'arrache.

Extrait de la lettre ouverte des usagers de la HSA Espace Jean-Pierre Lhomme, septembre 2024

Le climat socio-politique en France est toujours plus répressif, et les usagers et usagères de drogues en paient un prix lourd. Alors que des solutions de soins et d'accompagnement, telles que les Haltes Soins Addictions (HSA), se révèlent essentielles, les autorités publiques, et notamment le gouvernement, continuent de privilégier une approche punitive et stigmatisante. Plutôt que de miser sur la prévention, l'écoute et l'accompagnement, les mesures adoptées criminalisent les individus en situation de vulnérabilité, exacerbant ainsi leur précarité.

Médecins du Monde, aux côtés de plusieurs autres associations, exprime aujourd'hui une profonde inquiétude quant à l'avenir des programmes de réduction des risques. Les HSA, encore en phase d'expérimentation jusqu'en décembre 2025, n'ont aucune garantie de pérennisation. Bien au contraire, les récentes décisions des autorités, comme le refus d'ouvrir une HSA à Marseille, laissent présager une volonté de faire reculer un dispositif pourtant reconnu par différents rapports scientifiques et répondant à un besoin crucial.

Cela fait plus de 40 ans que les équipes de Médecins du Monde travaillent aux côtés des usagers et usagères de drogues. Pionnière de la réduction des risques en France depuis les années 1980, l'association a sans cesse adapté ses programmes en collaboration avec les personnes concernées pour répondre à leurs besoins spécifiques. De l'échange de seringues stériles (en pleine illégalité à Paris en 1989) à la prévention des

risques liés à l'injection, Médecins du Monde a toujours su innover et remettre en question ses pratiques pour garantir un accès effectif aux soins. Ces programmes, reconnus et inscrits dans la loi depuis 2004, ont permis de faire reconnaître la réduction des risques comme une politique de santé publique à part entière.

Mais aujourd'hui, face à l'obstruction de l'État dans la mise en place de HSA, il ne s'agit plus seulement d'innovation. Il s'agit de défendre un droit fondamental. C'est pourquoi Médecins du Monde attaque l'État en justice pour inaction et obstruction dans la mise en place de nouvelles haltes soins addictions en France. C'est une démarche juridique inédite en Europe en matière de réduction des risques. Les Haltes Soins Addictions ne doivent pas être une simple expérimentation ; elles doivent devenir une réalité pérenne, inscrite dans le système de santé français. Il est urgent de permettre aux usagers et usagères de drogues un accès inconditionnel à leurs droits et à des soins adaptés en légalisant les HSA. C'est une question de dignité humaine et de santé publique.

L'État doit enfin prendre ses responsabilités et mettre en œuvre une véritable politique de réduction des risques, pour que chaque personne puisse accéder de façon indiscriminée aux soins nécessaires à son bien-être et à sa sécurité.

Jean-François Corty
Président de Médecins du Monde

Médecins du Monde attaque l'Etat en justice

Une action en justice pour faire bouger les lignes

Ces contentieux sont des actions en justice initiées devant les tribunaux administratifs par Médecins du Monde. Dans un contexte d'urgence sanitaire pour les usagers et usagères de drogues, en particulier dans le nord-est parisien, et à Marseille, l'absence de création de HSA est devenue un symbole de l'inaction de l'Etat.

« Si la discussion, si la négociation, si l'accumulation des preuves scientifiques sont insuffisantes pour le convaincre d'agir, alors le choix de la voie judiciaire n'est rien de moins que la poursuite de notre plaidoyer, afin d'améliorer la situation de personnes en situation de grande précarité. »

Adrian Peurey-Calazel,
Juriste à Médecins du Monde

Le premier contentieux soutenu par la Fédération Addiction vise à démontrer la responsabilité des pouvoirs publics, c'est-à-dire leur inaction, voire leur obstruction active à la création de HSA, et les dommages qui en résultent. Ne pas ouvrir de salles en dépit du consensus scientifique quant aux bénéfices sanitaires de celles-ci, constitue une faute de l'Etat. Cette faute engendre de multiples dommages sur la santé physique et mentale, et aggrave l'exclusion sociale des personnes usagères de drogues. C'est cette responsabilité que nous demandons aux juges de reconnaître. Le second est un contentieux soutenu par l'association AIDES pour excès de pouvoir à Marseille, afin d'annuler l'avis négatif pris contre le projet de HSA en janvier 2024. Il s'agit d'attaquer cette décision, d'ailleurs jamais publiée, reposant moins sur des arguments rationnels que sur des pressions politiques, au détriment de la santé publique.

En menant ces deux contentieux, nous souhaitons faire reconnaître l'accès aux droits et à la santé

pour les usagers et usagères de drogues. Nous cherchons à améliorer leur situation en facilitant l'ouverture des HSA partout en France, tout en sensibilisant le grand public aux enjeux de la réduction des risques. Nous plaidons également pour le financement et la pérennisation des HSA, en les intégrant dans le droit commun, et demandons l'ouverture d'une HSA à Marseille. Compte tenu des multiples évaluations scientifiques favorables, nous demandons la pérennisation du dispositif HSA, par son inscription dans le droit commun à l'issue de l'expérimentation, le 31 décembre 2025. Nous demandons enfin le respect des droits fondamentaux des personnes usagères de drogues, en particulier le droit à la santé et le droit à la dignité.

« Les HSA ne sont pas le problème, le véritable problème c'est leur absence qui condamne les usagers à l'abandon. Les HSA ne créent pas de difficultés, elles contribuent à apporter de vraies solutions, concrètes et pragmatiques. »

Céline Debaulieu,
référénte plaidoyer sur la réduction des risques liés à l'usage de drogues à Médecins du Monde

« L'implantation de la salle dans ce quartier a été une excellente initiative. Action Barbès [association de riverain-es] tient à féliciter les équipes de la salle et celles des maraudes qui contribuent à apaiser les tensions, dans l'occupation des espaces publics et privés. Action Barbès souhaite que cette salle continue à fonctionner, avec plus de personnel si possible, pour accompagner dans les meilleures conditions le plus grand nombre de personnes. Action Barbès souhaite également d'autres structures, car la salle ne couvre qu'une partie des besoins². »

Témoignage de Françoise P³



© Marine Saïah

Une action en justice pour défendre la santé publique

Depuis 2012, Médecins du Monde soutient l'ouverture de haltes soins addictions (HSA), dispositif essentiel pour accompagner les usagers et usagères de drogues. Pourtant, plus de 10 ans plus tard, le constat est sans appel : la pérennisation des HSA n'est toujours pas actée par l'Etat. Leur existence même est régulièrement contestée dans un contexte où la réduction des risques semble de plus en plus incomprise et mise à mal.

Face à ce climat répressif et éloigné des réalités, Médecins du Monde attaque l'Etat en justice et engage sa responsabilité pour son refus de pérenniser les HSA. L'association a formulé plusieurs autres recommandations pour une meilleure prise en charge des consommateurs et consommatrices de drogue, restées sans réponse. Cela met en évidence le refus délibéré de l'Etat de prendre ses responsabilités en matière de santé publique.

« Les usages et consommations évoluent, et les réponses d'hier ne sont plus adaptées aux réalités d'aujourd'hui. Les HSA sauvent des vies, réduisent les risques tout en reconnectant des personnes précarisées au soin et à la société. Il est urgent que l'Etat reconnaisse les évidences scientifiques et pérennise ces dispositifs essentiels de santé publique. »

Jean-François Corty,
Président de Médecins du Monde

Ces derniers mois, le gouvernement a multiplié les annonces d'actions sévères et intransigeantes contre ce qui est globalement appelé le "narcotrafic"⁴. Pourtant, la cible reste la même : les consommateurs et consommatrices de drogues. Or, il est désormais prouvé de manière scientifique que la politique répressive sur les drogues entraîne des conséquences délétères pour les personnes. Elle aggrave les violences, les inégalités sociales et les vulnérabilités des personnes les plus marginalisées. L'accent est mis de manière prononcée sur la criminalisation des usagers, les tenants pour uniques responsables

de l'ensemble des problématiques liées à la drogue.

Il est nécessaire de rappeler une nouvelle fois que d'autres politiques sont possibles sans reléguer les consommateurs à un statut de délinquant et de paria. Les HSA représentent l'une des réponses concrètes au droit à la santé des personnes usagères de drogues.

Une crise sanitaire et sociale : le rôle crucial des Haltes Soins Addiction (HSA)

Aujourd'hui, seules deux HSA existent : l'espace Jean-Pierre Lhomme géré par l'association Gaia à Paris et Argos, dirigé par l'association Ithaque à Strasbourg.

Depuis leur ouverture en 2016, les HSA sont maintenues sous un statut expérimental d'abord prévu jusqu'en 2021, puis prolongé jusqu'au 31 décembre 2025. Pourtant, les haltes soins addictions ont fait leurs preuves et sont une des pierres angulaires de la réduction des risques. Elles jouent un rôle clé en favorisant le lien social et constitue une passerelle entre les personnes en situation de grande précarité vivant à la rue et les dispositifs du secteur médico-social. Ces structures sont indispensables pour garantir que les personnes les plus éloignées de l'accès aux droits et à la santé soient reconnues comme des citoyens à part entière, ayant droit au soutien et à la protection et ne soient pas simplement laissées en marge de la société.

Depuis la première ouverture en 1986 à Berne en Suisse, une multitude d'études, rapports scientifiques et évaluation viennent documenter les bénéfices apportés par les HSA. C'est le cas par exemple du rapport "De la guerre contre les drogues à une politique de réduction des risques"⁵ paru en janvier 2025 qui démontre que les haltes soins addictions sont notamment :

- Un espace sécurisé pour des consommateurs en grande précarité

- Un lieu qui allie consommation et prise en compte globale de la personne, permettant de réaliser des consultations médicales, sociales et infirmières sur place et/ou d'orienter vers d'autres professionnels/structures de droit commun

- Un lieu d'accueil qui permet la mise en place d'une relation de confiance afin de favoriser la reprise de démarches administratives (par exemple : papiers d'identité, ouvertures des droits sociaux, reprise d'emploi), et de soins (par exemple : reprise de traitement pour les maladies chroniques, initiation d'un traitement, dépistage, vaccination)

- Un espace qui évite les consommations dans l'espace public





Un constat alarmant au niveau national et local : les besoins ne sont pas couverts

Un problème national : l'ampleur des besoins non couverts et la réponse insuffisante voire répressive de l'État

La pérennisation des HSA peine à trouver un écho favorable au sein du gouvernement. Son maintien dans le secteur médico-social n'est pas encore garanti. Pourtant, divers rapports, incluant ceux demandés par le gouvernement-lui-même, soulignent la nécessité d'inscrire ce dispositif dans le droit commun. C'est le cas du rapport de l'inspection générale de l'administration et de l'inspection générale des affaires sociales (IGA-IGAS)⁶ qui recommande notamment de légitimer la possibilité d'ouvrir des haltes soins addictions et de pérenniser dans les HSA expérimentatrices.

Reconnaissent l'intérêt et l'efficacité des haltes soins addictions comme composante de la politique de réduction des risques.

Focus sur Marseille : où les autorités locales ont entravé l'ouverture d'une HSA

Le rapport de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) 2023 détaille avec précision⁸ la dégradation des conditions de vie des usagers de drogues en rue à Marseille. Au cœur de nombreuses villes de la région, les conditions de vie extrêmes dans la rue entraînent souvent des

Les HSA légitimées par plusieurs autorités :

- le Conseil constitutionnel
- la Cour des comptes
- la commission des affaires sociales du Sénat
- le Conseil d'Etat
- la Défenseure des droits
- la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)⁷

consommations de psychotropes. Les acteurs locaux constatent une présence importante d'usagers en situation de pauvreté avec peu ou sans ressources et/ ou sans logement par exemple. Ces dix dernières années on observe l'importance des usages de cocaïne que beaucoup de consommateurs en situation de pauvreté consomment en injection et/ou sous forme basée.⁹ Ces consommations sont rendues possibles pour ces publics en situation de précarité financière grâce à la grande

accessibilité du produit à Marseille, Aix, Avignon, ou encore Nice, où la cocaïne est proposée à la vente en contenants vendus 10€ ou 20€. L'état de santé de ces usagers est préoccupant. Les conditions d'hygiène dans lesquelles ils vivent et consomment des drogues sont très dégradées. De surcroît, tous les acteurs médico-sociaux évoquent des comorbidités psychiatriques rarement prises en charge par les services hospitaliers chez les usagers injecteurs.

Après de longues réunions et la tenue de trois comités de pilotage réunissant la préfecture, l'agence régionale de santé (ARS) et la mairie, toutes les parties prenantes s'étaient mises d'accord. Elles avaient validé l'ensemble des paramètres nécessaires à l'ouverture d'une salle. Des pressions politiques semblent avoir été exercées pour faire changer la position des acteurs, qui étaient initialement favorables. Ces derniers ont évoqué un prétendu problème de localisation lors d'une réunion tenue le 17 janvier 2024, bien que ce même local ait été validé par ces derniers en octobre 2023. A Marseille, l'Etat est donc intervenu volontairement pour faire échec à la création de la HSA.¹⁰ Depuis cet avis négatif

inattendu de l'Etat, la situation ne fait qu'empirer. Les personnes usagères de drogues sans-abri, sont de plus en plus nombreuses, dans le centre-ville de Marseille. Elles subissent une dégradation alarmante de leur état de santé, marquée entre autres par des :

- **Infections nécessitant des hospitalisations (endocardites par exemple)**

- **Infections transmissibles comme l'hépatite C, marquées par des risques accrus d'overdoses**

L'absence de structures adaptées, comme une halte soins addictions, contraint ces personnes à consommer dans des conditions très précaires, indignes, exacerbant leur vulnérabilité avec des atteintes notables sur leur santé.¹¹

La Réduction des Risques, une démarche qui fonctionne

La réduction des risques qu'est-ce que c'est ?

Dans le contexte de l'usage de drogues, la réduction des risques regroupe un large éventail de politiques, programmes et pratiques visant à limiter les impacts sanitaires, sociaux et juridiques négatifs pouvant être liés à l'usage de drogues. Elle est une approche fondée sur la santé publique et les droits humains. Elle place au cœur de son éthique d'intervention le postulat que les personnes concernées ne veulent pas ou ne peuvent pas toujours modifier leur mode de vie et qu'aucune condition préalable ne doit être

posée à l'exercice de leur citoyenneté ou à leur accès à la santé et aux droits. Elle s'inscrit dans une démarche de non-jugement, fondamentale pour établir un lien avec les populations clés, souvent fortement stigmatisées et criminalisées. La réduction des risques est notamment reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une intervention de santé publique. Elle est considérée comme étant la méthode la plus efficace pour lutter contre les maladies transmissibles parmi les personnes usagères de drogues, les travailleurs et travailleuses du sexe, les personnes homosexuelles et les personnes transgenres.

Malgré tout, trop peu de personnes ont accès aux services de réduction des risques dans le monde. On constate même ces dernières années un retour en arrière se traduisant par un regain des politiques conservatrices qui durcissent la criminalisation des pratiques.

L'expérience de Médecins du Monde auprès des consommateurs et consommatrices de drogue : une approche communautaire et humaniste

Médecins du Monde est un acteur pionnier de la réduction des risques en France depuis les années 1980, développant des services adaptés aux besoins des usagers de drogues. De son premier programme d'échange de seringues stériles mené dans l'illégalité en 1989 à la structuration d'un réseau national d'analyse de drogues en 2009, nos équipes ont contribué à faire reconnaître la réduction des risques comme une politique de santé publique en France. Notre expertise s'est également étendue à l'international, avec l'introduction des thérapies de substitution en Afghanistan (2010), la création du premier programme de réduction des risques en Afrique subsaharienne (Tanzanie, 2012) et des modèles pilotes pour la prise en charge de l'hépatite C en Géorgie (2016).

Le statut social, la stigmatisation et la marginalisation des usagers et usagères de drogues les éloignent des dispositifs de prévention et de prise en charge.

C'est pourquoi nous nous engageons avec et auprès de ces personnes en suivant une approche pragmatique : plutôt que de (re)nier leurs pratiques et identités, nous construisons avec elles des solutions adaptées à leurs besoins pour améliorer leur santé. Cela induit des interventions de prévention, des traitements et des soins, un accompagnement psychosocial et des actions favorisant l'autonomie socio-économique. Cette approche de réduction des risques, ne se limite pas aux risques médicaux mais prend également en compte les risques sociaux et légaux qui impactent la capacité d'exercer le droit à la santé.

Quelques chiffres clés sur la HSA Espace Jean-Pierre Lhomme en 2023

- **781 personnes différentes accueillies en 2023**

- **70 888 consommations : 194 consommations en moyenne par jour, autant d'actes qui ont ainsi pu être évités dans l'espace public grâce à ce dispositif**

- **87% d'hommes, poly-consommateurs c'est-à-dire consommant plusieurs substances psychoactives**

- **2/3 des usagers et usagères ont plus de 40 ans**

Ces personnes sont souvent confrontées à des situations de grande précarité et d'exclusion sociale

- **59 % sont sans emploi ni prestations sociales**

- **76 % vivent en logement précaire ou sont sans domicile fixe**

- **64 % n'ont aucun suivi médical ou social pour leur addiction en dehors de la salle**

- **Près de 2000 personnes accompagnées depuis l'ouverture de la HSA Jean-Pierre Lhomme Gaia en 2016**

- **Chaque année, près de la moitié des usagers bénéficient du service infirmier et un quart bénéficie d'un accompagnement social**

- **Entre 150 et 200 accompagnements physiques sont réalisés tous les ans vers des services médicaux et sociaux extérieurs, illustrant le rôle essentiel de la HSA dans l'orientation vers le système de soins des personnes concernées**

Preuves de son efficacité : exemples des haltes soins addictions de Paris¹² et de Strasbourg

“Il y a tout un stigmatisme autour de l'usage de drogues, et en particulier par injection. Les usagers ne sont pas toujours bien traités à l'hôpital. Leurs besoins, notamment liés au manque, ne sont pas bien pris en compte et ils se retrouvent parfois exclus du soin. A la HSA, on essaye de les ramener vers le soin. Petit à petit, on arrive à leur redonner confiance, à se pencher sur des problèmes de santé qui sont laissés de côté. Comme les personnes reviennent souvent et restent sur des temps longs, on arrive à leur fournir l'accompagnement médical et social dont ils ont besoin. On les oriente vers des lieux qui sont adaptés à leur pathologie et leur situation, comme les centres de soins, les cures ou les post-cures.

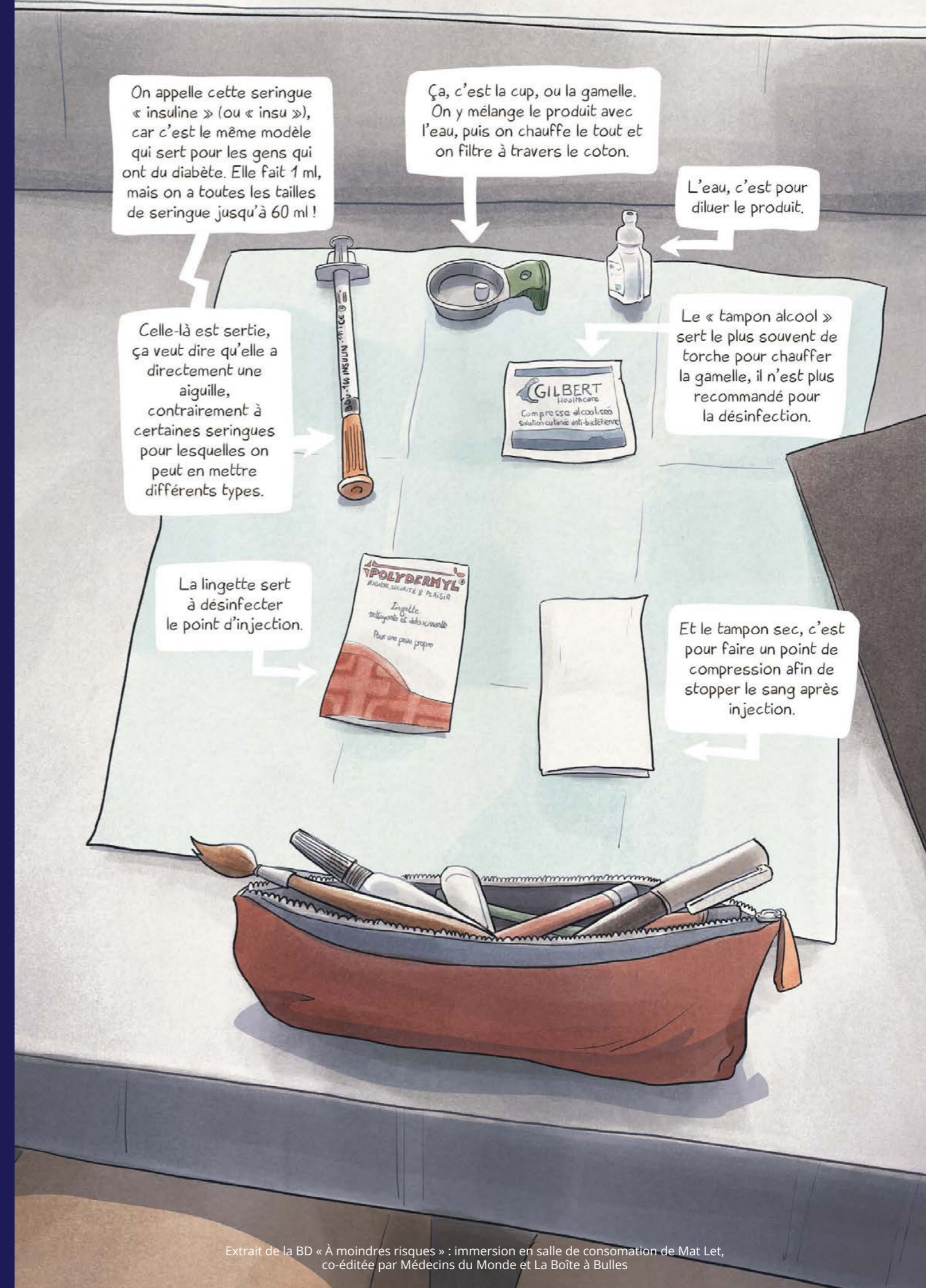
Maeva Fortias, psychiatre à la HSA¹⁶

Selon une étude de l'INSERM¹³, sur 10 ans, les HSA de Paris et Strasbourg permettraient d'éviter :

- 69 % des overdoses
- 71 % des passages aux urgences
- 77 % des infections graves (abcès, endocardites)
- Elles contribueraient aussi à prévenir 6 % des infections par le VIH et 11 % des infections par l'hépatite C
- 43 décès dont 22 à Paris
- Permettre une économie de 11,1 millions d'euros en coûts médicaux, dont 6 millions à Paris¹⁴

Chiffres clés sur la HSA Argos

- Depuis son ouverture en 2016, la HSA Argos a accueilli plus de 2200 personnes dont 739 en 2024
- 495 actes infirmiers
- 989 entretiens sociaux
- 244 entretiens médicaux
- 176 entretiens psychiatriques
- 138 entretiens psychologiques
- 85% d'hommes
- Age moyen des usagers et usagères : 42 ans
- 25% n'ont aucune ressource financière
- 64% vivent dans des logements précaires ou sont sans domicile fixe
- 24% n'ont pas de suivi médical ou social pour leur addiction



Conclusion : exemples de pays européens où les HSA sont considérées comme des dispositifs de santé

Il est essentiel de souligner que plusieurs pays européens ont déjà fait le choix de traiter les usagers et usagères de drogues non pas comme des délinquants, mais comme des citoyens à part entière. Cette approche repose sur un modèle de santé publique holistique, qui va bien au-delà de la simple gestion des addictions. Par exemple, des pays comme la Suisse, les Pays-Bas ou le Portugal ont mis en place des dispositifs tels que les HSA, qui combinent soins médicaux, accompagnement psycho-social et réinsertion professionnelle.

- **En Suisse, les haltes soins addictions, ont démontré leur efficacité en réduisant les risques sanitaires tout en facilitant l'accès à des soins adaptés**

- **Le Portugal, quant à lui, a décriminalisé l'usage de drogues et offre des programmes d'accompagnement qui incluent des formations professionnelles et des parcours de réinsertion**

Ces dispositifs, qui incluent l'usager dans un projet de société, lui permettent de sortir de l'illégalité et d'être intégré dans une dynamique de soins et de réinsertion. Ils témoignent de l'efficacité de cette approche globale, qui non seulement améliore la santé des usagers, mais contribue aussi à leur réinsertion sociale et professionnelle, tout en réduisant les inégalités et les violences associées à la criminalisation. À l'heure où la France tarde à pérenniser des dispositifs tels que les HSA, il est crucial de s'inspirer de ces exemples pour créer un véritable système de soins inclusif et respectueux des droits des personnes.

Notes :

¹ Pour plus de ressources et d'informations sur la HSA parisienne: <https://mairie10.paris.fr/pages/salle-de-consommation-a-moindre-risque-14415>

² Extraits Dossier de Presse 2024, HSA Espace Jean-Pierre Lhomme, association Gaia-Paris

³ Françoise P. habite à proximité de la HSA depuis des années. Elle est trésorière d'Action Barbès, association de riverains et riveraines créée en 2021 pour améliorer le cadre de vie des personnes vivant au carrefour des IXe, Xe et XVIIIe arrondissements de Paris.

⁴ Faire de la lutte contre le narcotrafic une cause nationale: conférence de presse du ministre de l'Intérieur le 6 février 2025 et lancement d'une campagne de lutte contre le narcotrafic

⁵ De la guerre contre les drogues à une politique de réduction des risques: les leçons de ce qu'il faut cesser d'appeler les "salles de shoot", Gustav Fiere, Fondation Jean Jaurès, janvier 2025

⁶ Les Haltes soins addictions: un dispositif expérimenté depuis 2016 pour réduire les risques et les nuisances associés à la consommation de stupéfiants dans l'espace public, octobre 2024, rapport IGA-IGAS https://www.lemediasocial.fr/hulkStatic/EL/ELI/2024/12/f9877cd97-4988-4fdd-9931-3bc32dc7ef83/sharp_/ANX/2024-036r-hsa43.pdf

⁷ Conseil constitutionnel - décision n° 2015-727 DC du 21 janvier 2016 ; Cour des comptes - audit flash sur la mise en œuvre du plan crack à Paris, décembre 2021 ; commission des affaires sociales du Sénat - rapport n° 130 du 3 novembre 2021 - tome II ; Conseil d'Etat, décision du 2 octobre 2023, n° 463428 ; MILDECA Stratégie

interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives (SIMCA) 2023-2027 ; Défenseur des droits, décision du 19 août 2024 n° 2024-119.

⁸ TREND: Substances psychoactives, usagers et marchés. Tendances récentes à Marseille et en Provence Alpes-Côte d'Azur en 2023, OFDT, Juin 2024

⁹ Forme basée= crack

¹⁰ Cette intervention est, de fait, reconnue par le Tribunal administratif de MARSEILLE mentionnant « l'avis négatif de l'Etat sur cette installation » (TA MARSEILLE, 30 janvier 2024, n°2312205).

¹¹ Citation de Maela Le Brun-Gadelius, directrice 31/32, Marseille

¹² Pour plus de ressources et d'informations sur la HSA parisienne: <https://mairie10.paris.fr/pages/salle-de-consommation-a-moindre-risque-14415>

¹³ Rapport scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur les salles de consommation à moindre risques (SCMR) en France (2021)

¹⁴ Extraits Dossier de Presse 2024, HSA Espace Jean-Pierre Lhomme, association Gaia-Paris

¹⁵ https://cdn.paris.fr/paris/2025/01/06/dp-hsa-gaia-2024_compressed-M3nY.pdf

¹⁶ Extraits Dossier de Presse 2024, HSA Espace Jean-Pierre Lhomme, association Gaia-Paris

CONTACTS PRESSE



Djéné Diané

djene.diane@medecinsdumonde.net

06 09 17 35 59

Aurélie Godet

aurelie.godet@medecinsdumonde.net

06 69 76 31 18

84, av du Président Wilson

93210 Saint-Denis

medecinsdumonde.org

 **MdM_France**